L'obligation d'évoluer en permanence et d'être constamment a l'écoute des documents et de leurs usagers : entretien avec Gilbert Coutaz, nouveau président de l'Association des archivistes suisses

Autor(en): **Coutaz, Gilbert / Leutenegger, Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido**

Band (Jahr): **12 (1997)**

Heft 12

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-770358

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'OBLIGATION D'ÉVOLUER EN PERMANENCE ET D'ÊTRE CONSTAMMENT A L'ÉCOUTE DES DOCUMENTS ET DE LEURS USAGERS

Entretien avec Gilbert Coutaz, nouveau président de l'association des archivistes suisses

Lors de son assemblée générale, à Zoug, le 11 septembre 1997, l'AAS a porté à sa tête le directeur des Archives cantonales vaudoises, M. Gilbert Coutaz. Il succède à son collègue du canton d'Uri, Rolf Aebersold, qui quitte ses fonctions de président, une année avant l'échéance. La Rédaction d'ARBIDO a posé quelques questions au nouvel élu; un bref portrait conclut la présentation.

Foto: A. Herzog

◆ *ARBIDO: Die von den Mitgliedern des VSA/AAS betreuten Bereiche haben eine enorme Bandbreite. Wo sind die Grenzen? Ist beispielsweise das Archiv des Turnvereins aus dem Dorf XY für Sie interessant? Anders gefragt: Pflegen Sie Kontakt, Informationsaustausch und Beratung auch von und mit Laien-Archiven?*

Gilbert Coutaz: A l'évidence, les espaces et les domaines dans lesquels l'archiviste évolue se sont considérablement étendus et diversifiés. Selon la position qu'il occupe, l'archiviste pratique une archivistique de proximité, dans un esprit généraliste (c'est le cas de la majorité des archivistes communaux, qui agissent en mémorialistes de la ville ou de la localité dans lesquelles ils sont); d'autres (les archivistes cantonaux et l'archiviste fédéral) doivent combiner les exigences d'une administration souvent lourde et grande productrice de documents avec celles de la conservation et de la promotion du patrimoine national, cantonal et régional. Depuis toujours, il y a une archivistique spécialisée, circonscrite à une nature de documents, à une thématique ou à une mémoire documentaire. Il est difficile de définir les limites d'une mémoire nationale, cantonale, communale, institutionnelle ou thématique; cela dépend de nombreux facteurs tant humains que financiers, de traditions et de personnalités. Le document d'archives est un enjeu de mémoire, une valeur tout à la fois administrative, probatoire et informative; son intérêt n'est pas nécessairement mesurable au début, la rentabilité de sa sauvegarde n'est pas garantie à terme. Les archivistes doivent afficher leurs droits et leurs devoirs, opposer à la vénalité des documents la «patrimonialité» de ceux-ci; faire d'une masse de documents un bien collectif, consultable sur la durée par quiconque, chasser les appropriations abusives et combattre les dérives du droit à l'oubli par le droit à savoir, tels sont les fondements de l'archivage. A partir de là, l'intérêt pour tel ou tel document, la responsabilité de chaque institution devant l'ampleur et la diversité des documents peuvent s'exprimer en suivant divers scénarios de gestion : mise en réseau des forces, selon des tailles appropriées aux situations; partage de missions d'après la constellation et les spécialisations des institutions nationales, cantonales ou communales. L'important est de prendre en compte l'ensemble des aspects de la mémoire, avec des clefs de répartition et des modes de fonctionnement changeant selon l'environnement de chaque dépôt d'archives. Il n'y pas une archivistique du riche et du pauvre, du prestige et du banal, il y a une archivistique du document pour lui-même, mis dans un jeu de relations avec des idées et des faits, un espace ou une histoire.

◆ *Wer bestimmt schlussendlich, was wann wo "archivwürdig" ist? Mit ihrer jeweiligen Auswahl übernehmen Archivarinnen und Archivare ja eine sehr grosse Verantwortung für Vollständigkeit und Richtigkeit künftiger Geschichtsschreibung. Wenn aber restlos alles gesammelt und abgelegt würde, wären doch irgendwann auch die Grenzen von Raum, Arbeitskapazität und Zugang erreicht.*

L'évaluation des documents est une responsabilité encombrante, mais nécessaire de la fonction des archivistes. Elle n'est pas une notion anodine ni pacifique. L'archiviste doit impérativement procéder à une appréciation des documents qui lui sont soumis, en faisant preuve de fermeté envers tous les pouvoirs qui veulent le dépouiller de cette responsabilité ou qui ne la lui reconnaissent pas; il ne peut pas se contenter d'accumuler ni de prôner l'exhaustivité de la conservation. Ses revendications sur la conservation doivent être affichées et défendues, vérifiées et mises à jour constamment, tout en recherchant l'appui et l'avis des créateurs ou des détenteurs de documents. Les masses d'informations à considérer, à examiner ou à analyser imposent l'élimination (c'est un geste irréversible); savoir détruire fait partie d'une bonne organisation des archives. La conservation n'est pas un acte autiste; elle doit autant que possible se fonder sur des critères objectifs et évolutifs, des attitudes rétrospectives et prospectives; quels que soient les efforts entrepris dans la réflexion, l'archiviste demeurera constamment confronté aux conditions d'accueil de son dépôt, aux forces de travail qui l'entourent et aux moyens financiers dont il dispose. Par la force des choses, sa démarche théorique sera teintée de pragmatisme. Cela ne doit pas l'empêcher pour autant de présenter un discours normatif, cohérent, complet et contraignant; les moyens doivent découler de cette première démarche, et non l'inverse.

◆ *Wie weit und inwiefern haben gerade auch in dieser Beziehung die Diskussionen rund um die Schweiz im Zweiten Weltkrieg ethisches und praktisches Bewusstsein des VSA/AAS und seiner Mitglieder beeinflusst?*

Dans le débat hautement médiatisé de l'attitude de la Suisse durant la Deuxième guerre mondiale, il faut bien remarquer que l'archiviste a été souvent oublié; le journaliste a souvent ignoré les travaux de l'historien ou s'est substitué impudemment à lui; la polémique a pris le pas sur la sérénité, la rumeur sur le fait avéré et la frénésie du scoop sur l'examen du fait. A bien des égards, la mémoire rassemblée sur la période des années 1939-1945 dans les dépôts d'archives n'était pas organisée, de nombreux éléments étaient encore dans les administrations, les archives privées encore cachées ou occultées. Les dysfonctionnements dans l'information sont aussi imputables aux dysfonctionnements de la mémoire; on n'organise pas l'histoire d'un pays dans l'urgence, sous la pression des récriminations. Comment faire valoir la primauté des faits et des attitudes, si la mémoire de manière générale et les dépôts d'archives en particulier ont été souvent sacrifiés au nom des économies de moyens ou ont été discrédités dans leurs missions? Dans la constitution d'une mémoire, l'archiviste intervient avant les historiens et les journalistes. Pour harmoniser ses approches et les faire reconnaître largement, l'AAS a adopté opportunément cette année le Code international de déontologie des archivistes; le collège des directeurs des Archives cantonales et le directeur des Archives fédérales a veillé à développer des attitudes communes; il devra encore largement réfléchir sur les critères de conservation et d'exploitation des documents d'archives, à l'examen des derniers développements. La controverse a donné une plus-value aux documents, en mettant en évidence des failles dans la conservation, dans les pouvoirs et les conceptions d'intervention des archivistes. Le fédéralisme n'a pas toujours facilité la vision uniforme et mesurée des réponses aux défis de la Mémoire du pays. L'AAS doit servir justement à coordonner les efforts des archivistes et à permettre le débat de la profession; son existence et son essor sont plus que jamais une nécessité, alors que longtemps, elle est apparue comme une structure superflue et négligeable.

◆ *Sehen Sie die neuen elektronischen Möglichkeiten als Chance, Gefährdung (z.B. betreffend Arbeitsplätze) oder als beides an ? Und wieweit beeinflussen sie das moderne Berufsbild der Archivarinnen und der Archivare?*

L'arrivée de l'informatique, son envahissement progressif de toutes les formes de circulation de l'information et ses contraintes technologiques constituent un big bang pour la profession. Ils ont déstabilisé plus d'un archiviste, non préparé à l'évolution aussi rapide des supports, sans possibilité de réagir aux phénomènes de masse et de volatilité des données. A l'évidence, ils ont renouvelé tout le questionnement des archivistes, ont commandé une nouvelle évaluation de la position des archivistes dans la circulation des informations; ils leur ont imposé de nouvelles approches, et les ont obligés à travailler sous l'urgence et courant les informations. Ils ont accru pour beaucoup la disparité entre les dépôts d'archives, non seulement entre ceux qui avaient choisi l'informatique pour gérer leur propre production documentaire (l'ordinateur est devenu une valeur étalon pour situer la modernité d'un dépôt d'archives), mais entre ceux qui intègrent le mieux la réception des archives électroniques et implantent le discours le plus large et le plus clair dans leur environnement proche. L'informatique est une chance pour l'archiviste, car elle le rend nécessaire dans le débat en raison de son interprétation de la temporalité des documents (l'informaticien ne saura souvent faire valoir qu'un discours pour la sauvegarde des données, il reste le plus souvent muet lorsqu'il s'agit de faire valoir une politique de l'archivage); elle est une menace pour les archivistes qui refusent d'évoluer avec ce nouvel environnement et qui ne l'assimilent pas à leur champ d'intervention; elle renforce la professionnalisation et la spécialisation du métier; elle rend indispensables la formation continue et la reconsidération des modes de travail.

◆ *Wie würden Sie das " typische Profil " von heutigen und künftigen Archivarinnen und Archivaren charakterisieren? Welche Fähigkeiten und Neigungen (z.B. Neugier, Lust am Sammeln und Ordnen, Suchen nach verborgenen Quellen, Sinn für das Wesentliche der heutigen Zeit etc.) müssten sie haben?*

A l'évidence, les archivistes érudits, exclusivement historiens, ne seront plus à terme majoritaires dans la profession d'archiviste. L'évolution conduit vers l'émergence en force et inéluctable de gestionnaires de l'information qui peuvent traiter des masses importantes d'archives, préparer les choix en amont, négocier avec les administrateurs les documents, intégrer les nouvelles technologies et les approches originales. L'emprise essentielle des archivistes est demandée dorénavant sur la production actuelle de documents, elle doit s'affirmer sur le présent, moins sur le passé, sans que l'un des termes de l'alternative renvoie l'autre aux oubliettes et ne rejette définitivement le profil des archivistes-historiens. Néanmoins, quelle que soit l'évolution de la profession, l'esprit de décision et d'analyse, la perspicacité, la lucidité et la synthèse, sous-tendus par une vaste curiosité, resteront des exigences. C'est dans l'obligation d'évoluer en permanence et d'être constamment à l'écoute des documents et de leurs usagers qu'il faut trouver la force et la richesse de la profession d'archiviste. Celles ou ceux qui la vivent de manière figée ou qui pensent la pratiquer en rond-de-cuir seront vite dépassés ou déçus. La profession n'a que faire de ces esprits!

Interview: Daniel Leutenegger

GILBERT COUTAZ

Venu à la profession d'archiviste à travers le poste d'archiviste de la Ville de Lausanne, obtenu à l'âge de 27 ans, et avec pour seule mission de créer la structure. Après 14 ans de pratique communale, G.C. prend la direction des Archives cantonales vaudoises, en octobre 1995. Né 41 ans plus tôt, il a suivi toutes ses études primaire et secondaire, à Saint-Maurice, où il a vécu jusqu'à son passage à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne. Il a fait une année de formation complémentaire à l'Institut für österreichische Geschichtsforschung à Vienne. Diverses expériences dans l'enseignement et dans l'assistanat. Nombreux travaux de caractère historique et archivistique, en particulier une Histoire et un Guide des Archives de la Ville de Lausanne. G.C. n'est pas taraudé par la passion de la collection personnelle (un archiviste ne devrait jamais être un collectionneur à titre privé), mais bien plutôt par tous les aspects de la profession d'archiviste ■